

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 4 mars 2019

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 4 mars 2019 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 20.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette
 Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

46-2019

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

47-2019

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2019.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2019 est accepté en partie tel que déposé. Nonobstant ce qui précède, la résolution y apparaissant et portant le numéro 30-2019 de l'assemblée extraordinaire du 14 janvier 2019 à 19 h, celle-ci aurait dû se lire : *sera mise à l'étude* au lieu d'*être annulée afin que le dossier soit réévalué*.

48-2019

Adoption des comptes.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

49-2019

Adoption du règlement numéro 368-2019 établissant un programme triennal d'inspection fosses rétention.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil adopte le règlement numéro 368-2019 établissant un programme triennal d'inspection fosses rétention.

50-2019

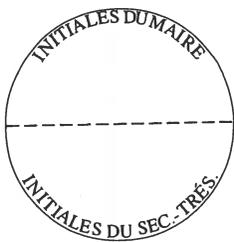
Politique prévention harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes.

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* (ci-après «LNT») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention du harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité entend mettre en place des mesures prévenant toute situation de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;



No de résolution
ou annotation

50-2019

Politique prévention harcèlement psychologique ou sexuel au travail et traitement des plaintes (suite).

ATTENDU QUE la municipalité ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de promouvoir le maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil adopte la présente Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail et que toute plainte soit transmise au maire, monsieur Marc Plante, représentant à ladite politique.

51-2019

Demande d'obtention servitude puits – 2379, 8^e Rang.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande d'obtention d'une servitude de puits de monsieur Dave Tourigny du 2379, 8^e Rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil accepte la demande d'obtention de servitude de puits du 2379, 8^e rang.

QUE la servitude sera en vigueur seulement pour l'usage de captage d'eau souterraine, si l'usage cesse, la servitude ne sera plus en vigueur.

QUE lorsque la municipalité procède à des travaux dans l'emprise du 8^e rang à proximité du puits, elle ne pourra être tenue responsable d'un hypothétique bris engendré par les travaux;

52-2019

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 369-2019 modifiant le règlement numéro 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanisme (RCI), concernant des constructions accessoires en zone inondable et les fortes pentes;

Monsieur Guy Dupuis, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le dépôt du projet de règlement numéro 369-2019 modifiant le règlement numéro 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanisme (RCI), concernant des constructions accessoires en zone inondable et les fortes pentes.

53-2019

Adoption du règlement numéro 369-2019 modifiant le règlement 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanisme (RCI), concernant des constructions accessoires en zone inondable et les fortes pentes.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte le règlement numéro 369-2019 modifiant le règlement numéro 335-2014 de contrôle intérimaire relatif à la mise à jour des règlements d'urbanisme (RCI), concernant les constructions accessoires en zone inondable et les fortes pentes, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

54-2019

Demande de soumissions publiques pour l'achat de pierre pour 2019.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil demande des soumissions publiques par l'entremise du site SEAO pour l'achat de pierre pour la municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **PIERRE** » et ce, au plus tard le lundi 1^{er} avril 2019 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 1^{er} avril 2019.



No de résolution
ou annotation

55-2019

Demande de soumissions sur invitation pour la location pelle hydraulique pour 2019.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour la location de pelle hydraulique pour l'année 2019. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **LOCATION DE PELLE** » et ce, au plus tard le mercredi le 27 mars 2019 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 1^{er} avril 2019.

56-2019

Demande de soumissions sur invitation pour l'achat de diesel pour 2019.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour l'achat de diesel et du biodiesel selon la disponibilité pour la municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **DIESEL** » et ce, au plus tard le mercredi le 27 mars 2019 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 1^{er} avril 2019.

57-2019

Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion à l'heure pour 2019.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour du transport à l'heure pour l'année 2019. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé au directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT HEURE** » et ce, au plus tard le mercredi le 27 mars 2019 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 1^{er} avril 2019.

58-2019

Demande de soumissions sur invitation pour la location de camion au km/tonne pour 2019.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour des soumissions au kilomètre tonnage pour l'année 2019. Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé dans une enveloppe au directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Valère ou lui être remises en mains propres et porter la mention « **TRANSPORT KILOMÈTRE TONNE** » et ce, au plus tard le mercredi le 27 mars 2019 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 1^{er} avril 2019.

59-2019

Demande de cotation par ingénieur pour plan et devis pour le terre-plein du village.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil autorise une demande de cotation par des firmes d'ingénieurs pour la correction du plan et la confection des plans et devis afin de permettre une demande d'appel d'offre pour la réalisation de l'aménagement du terre-plein.



No de résolution
ou annotation

60-2019

Cotation pour le relevé sanitaire par l'organisme Copernic.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte la cotation de la compagnie Copernic pour effectuer les relevés sanitaires (vérification des installations pour une partie de la municipalité aux contribuables) pour un montant maximum de 13 121 \$ plus taxes applicables.

61-2019

Acceptation rapport financier 2018 de la Régie Intermunicipale de la Sécurité Incendie de Bulstrode.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte le rapport financier pour l'année 2018 de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode (RISIB).

62-2019

Lettre de démission de la coordonnatrice des loisirs.

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Éric Morissette que le Conseil accepte la lettre de démission de la coordonnatrice des loisirs, sports et vie communautaire, madame Myriam Gosselin. Le départ est prévu pour le mois de mars 2019.

63-2019

Offre de distribution de compost.

il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise la distribution du compost soit le 18 mai 2019 au Pavillon intergénérationnel par les membres du conseil.

64-2019

Prévisions des dépenses pour les activités et événements du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour les mois de mars, avril et mai 2019.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil approuve les dépenses pour les activités suivantes : le Café du maire pour un montant de 100 \$, la Fête des bénévoles pour un montant de 3 500 \$, la Chasse aux cocos de Pâques pour un montant de 300 \$ et la vente de garage pour un montant 200 \$ tel que prévu au budget 2019.

65-2019

Autorisation engagement camp d'été, d'un coordonnateur et trois animateurs.

Il est proposé Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise la coordonnatrice en loisir, culture et vie communautaire, madame Geneviève Payette, à procéder à l'affichage d'un poste de coordonnateur et de trois (3) postes d'animateur de camp de jour et de faire les démarches nécessaires en vue de combler ces postes.

66-2019

Autorisation achat de papeterie.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, selon la cotation reçue à faire l'achat de papier à lettre et d'enveloppes chez Héon & Nadeau Imprimerie.

67-2019

Rencontre avec le Ministère des Affaires municipales et Habitation sur le rôle et les responsabilités du DG et élus.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise la rencontre des membres du conseil ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier avec le Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) sur le rôle et les responsabilités du directeur général et des élus.

68-2019

Entente intermunicipale relative au loisir et à la culture – Ville de Warwick.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le maire, monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras à signer l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la Ville de Warwick.



No de résolution
ou annotation

69-2019

Autorisation des dépenses pour la fête des voisins - samedi 8 juin 2019.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise les dépenses pour l'organisation de la « Fête des voisins » 2019 qui aura lieu samedi 8 juin 2019 et qui se tiendra au parc municipal. Monsieur Yvon Martel sera le responsable de l'activité.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

48-2019, 52-2019, 53-2019, 54-2019, 55-2019, 56-2019, 57-2019, 58-2019,
59-2019, 60-2019, 64-2019, 65-2019, 66-2019, 68-2019, 69-2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de mars deux mil dix-neuf.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,


Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

SARP : Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale

Botatera : Offre entretien paysage et aménagement saison 2019

Municipalité de Tingwick : Résolution 2019-01-031 (opposition Loi enregistrement armes feu Québec)

Revue/dépliants : Le mensuel de Saint-Valère, AgricoleIdéal, Le Magazine Scribe, Formes, Odomag.com, InfraStructure.

70-2019

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 20 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras
Directeur général
et secrétaire-trésorier